

# **CONTRAT DE QUARTIER DURABLE « SCHEUT »**

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – 2 décembre 2015**

**Lieu de la réunion :** Centre Culturel de Scheut, rue Léopold De Swaef, 18h30.

**Annexes :**

- Présentation ;
- Avant-projet définitif de réaménagement des espaces publics.

**Ordre du jour :**

- Présentation de l'avancement des projets du contrat de Quartier
- Planning des opérations pour la phase 2016-2017
- Pérennisation des opérations

Le chef de projet rappelle le processus du contrat de quartier, ses différentes phases et ses objectifs.

Un habitant fait remarquer que peu d'habitants du quartier sont présents. Le coordinateur de la Maison de Quartier précise qu'au delà du contexte particulier lié au niveau d'alerte terroriste, la fréquentation de cette assemblée générale ne reflète en rien la participation aux différents événements du contrat de Quartier pendant ces 4 ans.

On constate en effet que les habitants et partenaires participent et s'investissent dans des événements selon leur intérêt et leur demande. Les résultats des asbl. et de la Maison de quartier montrent l'implication du quartier.

### ***Projets socio-économiques***

Les projets socio-économiques ont été menés au cours de ces 4 années et ont apporté des résultats dans les domaines suivants :

- Propreté publique
- Jeunesse
- Rénovation de l'habitat
- Budget participatif
- Culturel

Ces projets arrivent à leur terme en cette fin d'année 2015. En avril 2016, les partenaires associatifs seront tenus de remettre leur rapport d'activité de l'année 2015 et de présenter leurs résultats de façon détaillée devant la commission de quartier.

### ***Pôle petit Scheut***

L'opération concentre d'importants moyens sur ce pôle en vue de remplir les objectifs du contrat de Quartier. Le projet, réalisé par LD2 Architecture, vise à rénover des logements, introduire des équipements et réaménager le parc en intérieur d'îlot.

Les chantiers commenceront au mois de mars 2016 et se termineront au mois de septembre 2017. Le parc servira de zone de chantier pendant la période des travaux.

## **Gestion du parc**

Un groupe de réflexion (« *Parc/k* ») qui réunit les acteurs du quartier et les futurs gestionnaires des équipements à proximité se réunit régulièrement afin d'envisager la future gestion du parc de Scheut. Il s'agit d'envisager la période de travaux et l'après et de relayer ces questions auprès de la Commune pour voir comment cela fonctionnera : ouverture, arrivée de nouveaux locataires ...

Les premières réunions ont notamment fait émerger le souhait de pouvoir continuer à utiliser une partie du parc pendant les travaux et de ne pas tout arrêter subitement à la fin du contrat de quartier.

Un des objectifs de ce groupe est de mobiliser les personnes intéressées autour de la question du devenir du parc. La mobilisation sera élargie auprès des habitants du quartier. D'autres réunions seront organisées, l'information sera disponible auprès de la Maison de Quartier.

Le chef de projet rappelle par ailleurs qu'au terme de cette année 2015, il n'y aura plus d'Assemblées Générales et de Commission de quartier telles qu'elles sont réalisées actuellement. Il sera donc important de trouver d'autres relais entre les partenaires pour prolonger cette dynamique.

## **Logements**

Face aux difficultés d'occupation illégale, d'insécurité et de dégradation des logements de l'avenue Debatty, un projet de d'occupation temporaire des logements de la rue L. De Swaef a été mené par l'asbl. Samenlevingsopbouw. Ce projet, qui a reçu le Prix fédéral de lutte contre la pauvreté 2015, a permis de reloger 20 ménages précarisés en vue de leur offrir une solution temporaire tout en évitant de laisser des logements vides.

*Combien de logements sont créées dans les deux blocs?* Les bâtiments disposaient de 80 logements 1 chambre. Au début du projet, il restait 47 ménages qui ont été relogés (4 sont encore à reloger à ce jour). Le projet vise à diversifier l'offre pour répondre à la demande des locataires communaux. Une majorité de logements 1 chambre est maintenue (26), mais de grands logements sont également créés, pour un total de 52 logements sur l'ensemble des bâtiments.

Les locataires ayant souhaité revenir disposeront d'une priorité. Les autres logements seront attribués selon le règlement d'attribution des logements communaux et conformément à la réglementation relative aux contrats de Quartier Durable.

Une démarche exemplaire de valorisation des déchets a été menée dans les bâtiments en vue de valoriser le plus possible les encombrants et déchets présents. Ce qui ne pourra être valorisé sera recyclé.

Quelle firme s'occupe de ce marché de vidange? La firme Manus a été désignée pour réaliser cette première phase de vidange qui a débuté avenue Léon Debatty. Le projet est réalisé en collaboration avec le service Agenda 21 de la Commune d'Anderlecht. Un partenariat avec les facilitateurs de les plateformes Ressources et Rotor a également été mené.

## Équipements

**Accueil extra-scolaire** : Mme Roex, Échevine, précise que malgré les procédures de reconnaissance faites auprès de la VGC, il semblerait que le pouvoir subsidiant bloque le dossier. C'est la première fois que cela arrive. L'activité déjà lancée dans des locaux provisoire, et qui connaît un taux d'occupation de 100% est poursuivie jusqu'à la fin de l'année scolaire sur les réserves de l'asbl VGA. Des négociations sont en cours pour obtenir la reconnaissance d'ici le mois de juin.

**Maison de Quartier** : Une réponse à la pérennisation de l'infrastructure a été donnée par la Commune. Aurélie Baudoux a été engagée au sein du service Prévention et cohésion sociale en vue de pérenniser les activités de la Maison de Quartier. L'idée reste d'impliquer les habitants dans la gestion de la Maison de Quartier, sous la forme d'un comité participatif qui sera lancé au mois de janvier.

*Pour combien de temps la Maison de Quartier reste ouverte aux habitants et associations? A durée indéterminée. La Maison de Quartier reste au 145 de l'avenue de Scheut et sera déménagée à la fin des travaux, rue Léopold De Swaef 14.*

*Comment la commune compte assurer la sécurité des locaux de la Maison de Quartier?* Certaines attentions devront effectivement être portée au vu des actes de vandalisme et aux intrusions au sein des locaux. Une des réponse, pour la coordinatrice de la Maison de Quartier, sera de travailler en équipe avec la Prévention (gardiens de la paix, éducateurs, ...). Il faut par ailleurs aborder le problème de la sécurité de manière plus large et ne pas focaliser sur la Maison de quartier : un dispositif plus large, impliquant l'ensemble des partenaires impliqués dans le quartier est une option intéressante.

## **Centre culturel**

Les fresques présentes à l'intérieur du bâtiment seront-elle préservées? Le Centre Culturel a fait appel à l'Institut Royal du Patrimoine Artistique (IRPA), qui est venue voir ce qu'il était possible de faire pour la conservation de ces fresques réalisées par le groupe Cuesmes 68, dans le cadre du projet de rénovation du bâtiment. Toutes les façons de conservation ont été évaluée. L'IRPA a proposé de réaliser un travail de conservation photographique avant le démarrage du chantier. Cela pourra également être valorisé par le Centre Culturel. Certaines parties de la fresque seront par ailleurs maintenues. Il y a également des fresques extérieures qui seront maintenues en fonction de leur état.

*Quels délais sont prévus pour ce chantier?* Le chantier démarre également à partir de mars 2016. Le Centre Culturel maintiendra des activités jusqu'aux vacances de Carnaval. Des chantiers ouverts ont été demandés par le Centre Culturel. Cela a été prévu dans le cahier spécial des charges pour que les habitants puissent suivre les évolutions du projet.

## **Permascheut**

*Le potager Ensor continue-t-il ?* Les parcelles individuelles restent gérées par le service

Bâtiments et Logements. Pour les parcelles collectives, un travail sur l'autogestion du groupe a été mené. Le groupe est de plus en plus autonome et prêt à se lancer dans cette nouvelle aventure. Le compost de quartier, qui a connu une croissance très importante sera géré par le collectif. Par ailleurs, le service Agenda 21 et la Maison de Quartier continueront à assurer un suivi du potager.

*Le terrain ne sera pas construit un jour?* Non c'est terrain non constructible car il est situé le long de la ligne de chemin de fer.

### **Réaménagement d'espaces publics (Beliris)**

*Les trottoirs de la rue Ruquoy, du côté des maisons sera-t-il plus large?* Le projet prévoit le réaménagement de la rue Ruquoy en zone résidentielle, le trottoir est donc au niveau de la rue ce qui laissera effectivement une perception d'espace piéton agrandi.

*Ces aménagements impliquent-ils un changement du plan de circulation?* En effet, les aménagements s'accompagnent d'un plan de circulation revu afin de limiter le trafic de transit. A ce titre, l'accès depuis la chaussée de Ninove est supprimé pour limiter le trafic de transit au sein du quartier.

*La rue du Bivouac est-elle maintenue en double sens?* Dans le projet présenté, la rue du Bivouac passe en sens unique.

M. Dielis, Échevin, précise que le plan de circulation n'est pas figé et pourra encore évoluer. Le chef de projet ajoute que l'enquête publique (annoncée par affichage rouge) pour ces projets aura lieu au printemps 2016 et permettra aux habitants de se prononcer sur ces projets de réaménagement. Les projets seront consultables à la Maison Communale et l'avis des riverains pourra être entendu lors de la Commission de Concertation.

### **Projets non aboutis**

**Aménagement du grand Scheut** : L'implantation de l'Athénée Gatti de Garmont sur le site a mis fin aux négociations pour une occupation publique des terrains de sport.

**Aménagement de la rue de Glasgow** : les contraintes techniques de cette rue (sur un pont) n'ont pas permis d'envisager une intervention au vu du budget initialement prévu dans le contrat de Quartier.

**Huis der Gezinnen** : Le partenaire n'a pas souhaité réaliser son projet pour des raisons d'organisation interne à l'asbl.

### **Report de la fête de quartier**

En raison de l'augmentation du niveau d'alerte 4 à la fin du mois de novembre, la fête de clôture initialement prévue le 28 novembre 2015 a été reportée au 12 décembre 2015 au Centre Culturel Escale du Nord.

\*\*\*\*\*